

Les débouchés des études de biologie

Les études post-bac en biologie vont du BTS/DUT (bac + 2) jusqu'au Master (bac + 5) en passant par la licence (bac + 3), sans oublier les écoles d'ingénieurs en biotechnologies, agromonie par exemple (bac + 5/6) ou le doctorat (bac + 8/9).

Les futurs diplômés d'un BTS ou DUT de biologie peuvent exercer le métier de technicien biologiste.

Les titulaires d'un master ou d'un diplôme d'école d'ingénieur peuvent par exemple exercer le métier de généticien. Son activité consiste à étudier et analyser les caractères héréditaires des êtres vivants. Il mène également des expérimenta-

tions. Après un doctorat, il est possible d'accéder au métier de chercheur en biologie. Son travail consiste à mettre au point de nouveaux médicaments, étudier une maladie génétique ou encore analyser des produits cosmétiques.

D'autres débouchés existent dans les secteurs de pointe de la bio-ingénierie, biomécanique et de la biothérapie.

Consultez PARCOURS Onisep « Les métiers de la biologie » et onisep.fr

Rubrique réalisée avec le concours du Service académique d'information et d'orientation du rectorat de Nancy-Metz.



Biologie : du BTS au doctorat.

Photo archives ER/Nicolas BARREAU

ER 15.11.13